

PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 25/02/2022

Convocation adressée le 07/02/2022 par la Directrice de l'école, par Mail
 Le Conseil d'école s'est réuni le 25 février 2022 de 18H à 19h32 A l'école
 élémentaire d'application du Val, Olivet

Secrétaires de séance: Mme Delcroix (enseignante), Mme Marceau et M. Dubourg, parents délégués
 FCPE

Membres de droit présents

NOM	QUALITE
PRESIDENT(E)	
Mme Naudin-Herbé	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Madame Abadie, Madame Delcroix, Madame Dieudonné-Lequesne, Madame Legendre, Madame Lojou, Madame Masqué, Madame Renne, et Madame Gohin.	Enseignantes
Inspectrice de l'Éducation Nationale	
Mme SUFFRIN	IEN
ELUS	
M. Bourdillault Mr Haugeard Mr Denoux	Adjoint au maire Directeur du Pôle Enfance et Citoyenneté Conseiller municipal
PARENTS D'ELEVES	
Madame Oudot, Mesdames Pichard, Marceau, Coudière et Monsieur Dubourg,	Elu titulaire Elus suppléants
DDEN	
Madame Hauchecorne	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Monsieur Idious Major Mignonneaud	Manager Jeunesse et Education Major de police, référent sureté, officier de prévention

Membres absents, excusés

Nom	Qualité
Mesdames Agogué, Brocherie, Flamion Fouquet, Kopp. Mme Louchart, Mme Sylvain	Enseignantes Psychologue Enseignante RASED

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Delcroix, Mme Marceau et M. Dubourg.

Un tour de table est effectué.

1. Approbation du dernier PV du 19/10/21

La directrice évoque la rédaction du procès-verbal du premier conseil d'école (avec des notes prises par les secrétaires de l'association des parents d'élèves et une enseignante). Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Dans cette instance, sont visés : la présentation de l'équipe pédagogique, les effectifs, le service civique, les résultats des élections des parents d'élèves, le protocole sanitaire de fin octobre, l'amélioration du climat scolaire, les faits du 1^{er}/10/2021 (l'enquête, les actions de l'école et de la mairie), le vote du règlement intérieur, la mise à jour du PPMS, la vérification du matériel, les projets de classe, de cycle, la coopérative scolaire, les photographies scolaires, l'ENT, le matériel scolaire : VPI, classes mobiles, travaux, ménage, les budgets, les vols, les contrôles identitaires lors des sorties de la garderie/études, les activités périscolaires, la restauration scolaire, et la sectorisation.

Rappel de l'ordre du Jour et approbation du PV du conseil d'école du 19/10/2021 à l'unanimité.

2. Synthèse de la réunion du 24/01/2022 /faits du 1^{er}/10/21

Personnes présentes à cette réunion :

Mme Suffrin, IEN SPSM

M. Jean-Bernard Mignonneaud, Major de police référent sûreté

Jean-Claude Farault, référent sécurité DSDEN

Mme Miché, responsable service enfance jeunesse mairie d'Olivet

Monsieur Idioux, manager de l'école du Val

Mme Dieudonné-Lequesne, enseignante CE2 école du Val

Mme Masqué, enseignante / intérim de direction de l'école du Val

Lors de cette réunion, l'assemblée a acté des décisions suivantes :

- Présence du Major M. Mignonneaud lors du prochain conseil d'école, le 25/02/2022 pour présenter son intervention auprès des classes concernées, aux représentants de parents d'élèves
- Intervention du Major M. Mignonneaud dans les 2 classes de CE2 et dans les 3 classes de CM1/CM2 le jeudi 3 mars au matin.
- Une séance en EMC sur les comportements à avoir face à un risque ou danger dans chaque classe devra avoir avant l'intervention du Major Mignonneaud.

3. Présentation de l'intervention du Major Mignonneaud dans les classes de CE2, CM1/CM2

Le Major Mignonneaud commence en précisant que l'affaire du mois d'Octobre a débouché sur une enquête judiciaire qui a innocenté la personne. Il précise que celle-ci n'était pas présente physiquement au moment des faits (Club de Bridge : « 70 personnes peuvent en attester »).

Cette personne est victime de diffamation de la part la famille d'un des enfants impliqués dans les faits. Le voisin ne souhaite pas porter plainte pour l'instant. Il marque son inquiétude pour la personne mise en cause.

Lors de l'intervention auprès des élèves de CE2 et CM, le souhait du Major Mignonneaud est de rappeler la loi, les règles, de rappeler les dangers. Le major a une grande expérience du dialogue avec les enfants, son intervention auprès des élèves est pertinente.

Madame Suffrin, IEN, rappelle que le Major intervient à sa demande et que Madame la directrice et elle-même sont mises en cause par la famille, qui s'est plainte à la hiérarchie par courriers recommandés et a fait publier un article dans la presse.

Madame Suffrin rappelle que le protocole a été suivi et respecté pour cette affaire au niveau de la Mairie comme de l'Éducation Nationale.

La municipalité a fait le point avec les parents des enfants. Une protection a été mise en place rapidement.

Les parents élus rappellent qu'ils se sont entretenus avec la maman d'un des enfants.

Le harcèlement et la diffamation doivent s'arrêter, que ce soit envers le voisin, la directrice ou l'IEN.

L'association des parents d'élèves est autorisée par Madame Suffrin, IEN, à diffuser cette information auprès des parents. On peut tout de même penser que les enfants ont bien vu et entendu quelque chose mais ce n'était pas ce monsieur.

Madame Hauchecorne remercie l'équipe enseignante et la Mairie pour le travail et la prise en charge de cette situation.

4. Le climat scolaire : Les actions de l'équipe pédagogique inscrites dans le projet d'école pour améliorer la qualité de vie de l'école :

- ✓ Séances d'EMC :
 - Comment savoir réagir face à une menace, à une intrusion, à un danger. Travail autour du PPMS avec les élèves. Les sensibiliser aussi au fait que les paroles rapportées doivent l'être au plus justes. Mme la directrice a assisté à certaines séances, a constaté que les élèves ont eu de bonnes réactions et des propositions adaptées aux situations.
- ✓ Questionnaire anonyme sur le climat scolaire auprès des élèves, synthèse interne à l'école permettant des adaptations des actions en fonction des ressentis des élèves, des situations vécues au quotidien.
- ✓ Former les élèves à une communication non violente, à la technique des messages clairs.
- ✓ Concertation autour du règlement de l'école, des cours, des sanctions puis présentation aux parents délégués lors du troisième conseil des maîtres de l'année scolaire 2022 afin de faire la synthèse. **Concertation des élèves concernant le règlement, notamment autour des sanctions, présentation en fin d'année au conseil d'école, voté au premier conseil d'école en 2022.**
- ✓ Présentation du règlement au cours du premier conseil d'école, en septembre 2022. Ce document sera annexé au règlement intérieur de l'école.
- ✓ Mise en place du PAAC (Programme d'Aide à l'Amélioration du Comportement) pour les élèves ayant des difficultés à expression comportementale.
Madame Suffrin rappelle que le PAAC fait suite à la demande des parents suite aux situations vécues l'année dernière (cohorte de CM1).

Madame la directrice rappelle que l'équipe pédagogique reste vigilante concernant le climat scolaire.

5. Les classes mobiles

Madame La directrice remercie, au nom de toute l'équipe, la Mairie pour avoir livré deux malles de 14 PC portables. La coopérative financera l'achat d'une autre borne wifi (vingtaine d'euros) afin de scinder la classe mobile.

Plan d'informatisation des écoles de la ville. 2 malles seront encore à déployer dans les années à venir.

En outre, des remerciements sont également adressés à la mairie pour : les deux TBI des classes 02 et 06 ainsi que pour les nouveaux rideaux de la classe 06 et le bureau de la directrice.

Madame Suffrin, IEN, rappelle que les classes mobiles sont précieuses pour mettre en œuvre la différenciation dans les classes.

6. Les projets pédagogiques, Logo de l'école

- ✓ Ecole et cinéma
 - Cycle 3 : le 16/12, le 10/03
 - CP, CE1 : le 22/11 et le 15/03 et le 17/06

- ✓ FRAC : CM, Cycle 3 se sont rendus pour bénéficier d'une animation sur des architectes, mi-janvier (les 13,14 et 20) exposition Guy Rottier.

- ✓ Spectacles
 - Le rossignol et l'empereur de Chine, le 22/02/22 pour les CE2
 - Pré-générale, première partie du SPECTACLE WEST SIDE STORY, le 21/03

- ✓ Conférence sur SPECTACLE WEST SIDE STORY, le 11/03 pour le C3

- ✓ JMF
 - PEP'S LEMON, CE1, CE2, le 17/03
 - BAVELA ou les 7 AVENTURES, CP CP/CE1, le 06/05

- ✓ Deux animations au musée des beaux-arts, CP CP/CE1, début et fin juin
CP/CE1 visite au musée des beaux-arts 21 et 28 juin, CP 7 juin et 14 juin

- ✓ Projet autour du Loiret :
 - A l'école du Val de Loire, le 25/11 pour deux classes de CM, et le 26/11 pour la troisième classe. Animation en deux temps, organisée par la Maison de la Loire du Loiret
 - Atelier pédagogique : comprendre les liens entre les humains et le fleuve, construction en binôme d'un chaland de Loire.
 - Connaître le Val de Loire, l'histoire d'un port
 - Parc Floral, CM, le 20/06
La source du Loiret : « Le bouillon » et animation « Arbres, nos amis de toujours »

- ✓ Semaine vélo en juin
 - Entraînement le 28 et le 29 avril ;
 - Sorties de proximité : le 13 et le 20 mai
 - Semaine du 20 au 24 juin

- ✓ Projet « les bouchons » CE1, pour une association « Les bouchons d'amour »

- ✓ LOGO : concours de logos représentant l'école
- ✓ Participation à la course aux nombres par plusieurs classes
- ✓ Concours de dessin « Cent pour Un-Loiret », le thème est : « Dessine la maison du bonheur » : CP CP/CE1, CE1 et CM1/CM2
- ✓ Un projet court métrage



Madame Hauchecorne remercie l'équipe pédagogique pour son investissement auprès des élèves.

7. Photographie scolaire : photos individuelles/photo de classe.

La décision a été actée en conseil des maitres le 01/02/22.

L'équipe pédagogique souhaiterait la participation des parents pour gérer le flux des élèves le « Jour J ».

Un choix d'un prestataire proposant la commande par internet va être entrepris prochainement.

Mme La directrice est en recherche de prestataires.

Un mot sera distribué en amont pour identifier les familles intéressées par les photographies individuelles+ groupe ou groupe classe seule.

8. Informations importantes

Madame la directrice précisent que dorénavant les informations importantes comme les classes fermées, cas covid seront envoyées par mail et via l'ENT (doublon).

Les parents remercient la directrice pour les protocoles actualisés et la réactivité et la communication en générale pendant ce temps de crise sanitaire.

Monsieur Dubourg demande à ce que le routage soit bien effectif sur le nouvel ENT, permettant un envoi de mail automatique.

9. Le passage d'informations entre l'équipe périscolaire et l'équipe enseignante

Rencontre régulière entre le manager et la directrice. Les informations concernant l'organisation de l'école ou évènements importants sont envoyées par mail et (ou) par téléphone.

Suivant l'importance des évènements, Madame la directrice et Monsieur Idious se rencontrent et se concertent.

Le passage d'information entre les animateurs / l'équipe pédagogique

Monsieur Idious explique que la situation évoquée est liée à l'arrivée d'une nouvelle animatrice, elle n'était pas bien au fait du protocole « Alerter, Prévenir et communiquer ». Monsieur Idious précise qu'il est dans une démarche d'amélioration.

Monsieur Idious présente le projet « Média-Val » dont l'objectif est de dresser un état des lieux des règles et du respect, d'apprendre à gérer les conflits par la médiation. Une douzaine d'enfants font partie de ce projet. Celui-ci sera étendu à l'école après les vacances de printemps et fera partie du nouveau projet d'école.

A ce jour, deux contrats d'engagement avec les familles sont mis en œuvre pour améliorer le comportement des certains élèves.

10. Formation des agents du périscolaire aux premiers secours

Monsieur Idious précise que 3 agents sont formés aux SST et que 2 sont en recyclage.

11. L'organisation des surveillances pendant les temps des récréations

L'accueil et la surveillance des élèves sont organisés par la directrice. Un roulement des enseignantes est organisé et le tableau de surveillance est affiché dans l'école et transmis à l'équipe de l'école et au périscolaire.

Le nombre d'enseignant est adapté en fonction des effectifs, de la configuration des lieux, du matériel scolaire et de la nature des activités.

Dans notre école, deux enseignantes sont de service pour accueillir et surveiller les élèves. Sur certains temps de récréation, Monsieur Mortelette, service civique, est présent. Il anime des séances de sport et gère le rangement du matériel sportif avec les élèves.

(Références Article D. 321-12 du code de l'éducation

Circulaire n°97-178 du 18 septembre 1997 relative à la surveillance et à la sécurité des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires publiques).

Monsieur Idioux précise qu'il organise les surveillances de récréation périscolaire en fonction du self et du passage par classe.

Priorité de la surveillance en maternelle, si absences d'animateurs et d'un regroupement des élèves d'une cour si besoin.

12. Les horaires des temps de restauration suivant les cycles.

Selon Monsieur Idioux, l'organisation du self et le passage par classe restent complexes en raison de la sécurité et de l'absentéisme des agents (crise covid). Cela requiert une organisation et une adaptation journalière.

Les horaires des temps de restauration suivant les cycles : les CP et CE1 mangent en premier.

Beaucoup d'enfants ne mangent pas énormément. La consigne est d'inciter les enfants à goûter, à tester. Inciter les enfants à redemander « du rab », s'ils le souhaitent.

13. Capteurs de CO2

Monsieur Haugeard précise que c'est « une recommandation » mais qu'il n'y a pas d'obligation.

La ville ne souhaite pas faire l'acquisition de capteurs de CO2, cela n'a pas d'intérêt alors que le protocole sanitaire prévoit une ouverture des fenêtres pendant 10 minutes toutes les heures.

14. Installation de la haie, d'un grillage dans la grande cour

Une haie a été installée pendant les vacances de novembre 2021, elle est dense et déjà occultante.

Concernant le grillage, M. Bourdillault précise que la mairie est dans une phase d'observation par rapport à la croissance de la haie. Les espaces verts surveillent. En fonction du constat par le périscolaire si les enfants passent derrière la haie, l'étude du grillage sera à étudier.

15. La qualité du ménage

Le contrat avec la société de ménage arrive à son échéance. Les services doivent faire des propositions pour voir comment passer le marché à l'avenir.

Les représentants de la mairie font passer le message qu'il faut poursuivre la remonter d'informations au manager car cela leur permet d'alerter le responsable. Pour l'entreprise, un nouveau responsable, du personnel en plus embauché, le responsable vient faire le remplacement des agents absents.

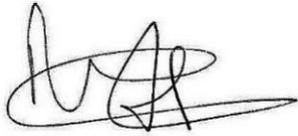
Les personnes sont présentes, la qualité est en progrès, sauf dans une classe qui est toujours très sale.

La séance est levée à 19h32, les participants sont remerciés.
Le prochain conseil d'école est fixé le 02/06/2022

A Olivet, le 25 février 2022

La directrice de l'école, présidente de séance

NAUDIN HERBÉ Carole



Secrétaires de séance

Mme Delcroix

C. DELCROIX



Mme Marceau M. DUBOURG

